

Produit **FLUXO N130**

Version 1

Date **01/11/2017**Page **1/6****SECTION 1 - IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE****1.1 Identificateur de Produit**

Nom Commercial : FLUXO N130

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation : Nettoyant / Emulsionneur pour contrôle par ressuage

Restriction d'Emploi : Aucun(e) à notre connaissance

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité**

SREM TECHNOLOGIES

14, rue des frères Chappe

Tél : +33 (0)2.43.48.15.10

ZI Ouest

Fax : +33 (0)2.43.45.25.26

72200 La Flèche

e-mail : [info@srem.fr](mailto:info@srem.fr)[www.srem.fr](http://www.srem.fr)**1.4 Numéro d'appel d'Urgence**

Numéro d'appel d'urgence : INRS +33.(0)1.45.42.59.59

**SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1 Classification de la Substance ou du Mélange**

Flam Liquid 3 H226 – Liquide et vapeurs inflammables

Asp Tox 1 H304 – peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**2.2 Eléments d'Etiquetage****Pictogrammes de Danger****Mention d'Avertissement**

DANGER

**Mentions de Danger**

H226 – Liquide et vapeurs inflammables

H304 – peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Conseil de Prudence**

P261 - Éviter de respirer les poussières/ fumées/gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P280 - Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.

P271 -  $\mu$ Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un Centre anti poison ou un médecin

P331 - NE PAS faire vomir.

**2.3 Autres Dangers**

L'information nécessaire est contenue dans cette Fiche de Données de Sécurité.

**SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS****3.1 Substances**

Non Applicable

Produit **FLUXO N130**

Version 1

Date **01/11/2017**

Page **2/6**

### 3.2 Mélanges

Composants	N° CAS N° CE	Classification (1272/2008)	Concentration (%)
Naphta lourd (pétrole), hydrotraités	919-857-5 01-2119463258-33-xxxx	Flam Liq 3 (H226) Asp. Tox. 1 (H304)	> 50

Voir la section 16 pour le texte intégral des phrases H mentionnées ci-dessus.

**Naphta lourd (pétrole), hydrotraités - Note H** : la classification et l'étiquette mentionnées pour cette substance s'appliquent uniquement à la ou aux propriété(s) dangereuse(s) indiquée(s) par la ou les phrase(s) de risque en liaison avec la ou les catégorie(s) de danger mentionnée(s). Les exigences de l'article 6 de la présente directive visant les fabricants, les distributeurs et importateurs de cette substance, s'appliquent à tous les autres aspects de la classification et de l'étiquetage. L'étiquette définitive devra se conformer aux exigences énoncées à la section 7 de l'annexe VI de la présente directive.

La présente note s'applique à certaines substances dérivées du charbon et du pétrole ainsi qu'à certaines entrées de groupes de substances, figurant à l'annexe I.

**Naphta lourd (pétrole), hydrotraités - Note P** : Teneur en benzène < 1 ppm (CAS : 71-43-2) => La classification cancérigène n'est pas appliquée car la teneur en poids est inférieure à 0.1 %

## SECTION 4 - PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

Conseil général	: Assurer la protection personnelle / S'éloigner de la zone dangereuse Pour un examen médical immédiat, appeler un médecin
En cas d'ingestion	: NE PAS PROVOQUER DE VOMISSEMENT - se rincer la bouche à l'eau Si les troubles se prolongent, consulter un médecin
En cas de projection dans les yeux	: Doucher immédiatement et abondamment à l'eau Si les troubles se prolongent, consulter un médecin
En cas de contact avec la peau	: Laver soigneusement l'épiderme au savon doux et à l'eau. Enlever les vêtements contaminés.
En cas d'inhalation	: Soustraire immédiatement le sujet de cette exposition - l'amener à l'air libre Si les troubles se prolongent, consulter un médecin

### 4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés

Symptômes	: Peut provoquer somnolence et vertiges
Risques	: Effets Irritants

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	: Traiter de façon symptomatique
------------	----------------------------------

## SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'Extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse, CO<sub>2</sub>, Poudre sèche  
Moyens d'extinction déconseillés : Jets d'eau

### 5.2 Dangers Particuliers résultant de la substance ou du mélange

: Peut dégager des gaz toxiques en cas d'incendie (CO<sub>2</sub> – Monoxyde de Carbone)

### 5.3 Conseils aux pompiers

: en cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome

Produit **FLUXO N130**

Version 1

Date **01/11/2017**

Page **3/6**

## SECTION 6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

### 6.1 Précautions Individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Porter un équipement de protection individuelle

### 6.2 Précautions pour la protection de l'Environnement

: Eviter la pollution des eaux et du sol – ne pas déverser

### 6.3 Méthodes et Matériel de confinement et de nettoyage

: Endiguer les fuites et récupérer à l'aide d'un absorbant inerte (sable, terre ...)  
Remettre les matières souillées à un ramasseur agréé.

### 6.4 Référence à d'autres sections

: Se reporter au chapitre 8 et 13

## SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Avant de manipuler, le personnel à risque sera averti des risques présentés par ce produit, des précautions à observer et des mesures à prendre en cas d'accident.

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants imperméables et des lunettes de protection.

Se laver soigneusement les mains après manipulation du produit.

Conserver dans les emballages d'origine.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante.

Conserver à l'écart de toute flamme ou sources d'étincelles - Ne pas fumer. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker loin des sources de chaleur. N'utiliser que des récipients résistants aux hydrocarbures.

Conserver les récipients fermés en dehors de leur utilisation.

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.

### 7.3 Utilisations finales particulières

: Nettoyant / Emulsionneur pour contrôle par ressuage

## SECTION 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de Contrôle

Composants	CAS n°	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraités	64742-48-9	VME = 1000 mg/m <sup>3</sup> VLE = 1500 mg/m <sup>3</sup>

### 8.2 Contrôles de l'Exposition

Mesures Techniques : Prévoir une ventilation d'évacuation  
S'assurer de la proximité d'une douche oculaire à coté du poste de travail  
Ne pas inhaler les gaz et les vapeurs. Eviter tout contact avec les yeux ou la peau

Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire approprié si des niveaux d'exposition sont supérieurs aux valeurs limites - Filtre pour vapeur organique (type A)

Protection des mains : Porter des gants imperméables résistants aux hydrocarbures - Gants en nitrile

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection

Protection de la peau : Porter des vêtements de protection appropriés résistants aux produits chimiques

Conseils Généraux : Ne pas déverser, éviter la pénétration dans le sous sol

Produit **FLUXO N130**

Version 1

Date **01/11/2017**

Page **4/6**

## SECTION 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: Aérosol contenant un produit liquide	
Aspect	: incolore	
Odeur	: caractéristique	
Masse Volumique (produit actif)	: 770 kg/m <sup>3</sup>	
Point éclair (produit actif)	: > 34°C	
Point d'ébullition	: >200°C (EN ISO 3405)	
Température d'auto-inflammation	: > 230°C (ASTM E659)	
Limites d'inflammabilité dans l'air	: limite inférieure : 0.6%	limite supérieure : 6.5%
Solubilité dans l'eau	: non miscible	

### 9.2 Autres informations

## SECTION 10 - STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1 Réactivité

: Pas de réactions dangereuses connues dans des conditions normales d'utilisation

### 10.2 Stabilité Chimique

: Stable dans des conditions normales d'utilisation

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

: Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air

### 10.4 Conditions à éviter

: Tenir à l'abri des sources chaudes, de flammes, et sources d'inflammation

### 10.5 Matières incompatibles

: Ne pas exposer aux agents fortement oxydants, aux acides forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

: pas de décomposition dans des conditions normales d'utilisation et de stockage

## SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Composants	DL50 Oral	DL50 Dermal	CL50 Inhalation
Naphta lourd (pétrole), hydrotraités	> 5000 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (lapin)	> 5000 mg/m <sup>3</sup> (rat)

Inhalation : De fortes concentrations de vapeurs peuvent être irritantes pour les voies respiratoires

Peau : Un contact fréquent ou prolongé avec la peau peut dessécher la peau et provoquer des irritations.

Yeux : Un contact avec les yeux peut provoquer des irritations.

## SECTION 12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

Composants	EL50 (24h) daphnie	LL50 (96h) poisson
Naphta lourd (pétrole), hydrotraités	> 1000 mg/L	> 1000 mg/L

Produit **FLUXO N130**

Version 1

Date **01/11/2017**Page **5/6****12.2 Persistance et dégradabilité**

: Données non disponibles

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

: Peu probable

**12.4 Mobilité dans le sol**

: Données non disponibles

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

: ce produit ne contient pas de substances PBT ou VPVB

**12.6 Autres effets néfastes****SECTION 13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION****13.1 Méthodes de Traitement des Déchets**

Ne pas rejeter à l'égout ou dans le milieu naturel

La seule méthode d'élimination autorisée en France est la récupération par un ramasseur agréé

Les emballages souillés ne sont pas repris, ils doivent être remis à un ramasseur agréé

**SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****14.1 Numéro ONU**

3295

**14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies**

3295 HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A

**14.3 Classe(s) de danger pour le Transport**

ADR / RID : 3

IMDG : 3

IATA : 3

**14.4 Groupe d'Emballage**

ADR / RID : III – Quantité Limitée : 5L

IMDG : III

IATA : III

**14.5 Dangers pour l'Environnement**

Non

**14.6 Précautions Particulières à prendre par l'utilisateur****14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe 2 de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC****SECTION 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES****15.1 Réglementations / Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Liste de substances extrêmement préoccupantes :

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement CE n° 1907/2006 - Article 57)

**15.2 Evaluation de la Sécurité chimique**

: Données non disponibles

Produit

**FLUXO N130**

Version 1

Date

**01/11/2017**

Page

**6/6**

## SECTION 16 - AUTRES DONNEES

*La réglementation européenne impose que toutes les phrases H citées au paragraphe 3 (informations sur les composants) apparaissent dans ce paragraphe. En fonction de leur concentration dans le produit final, ces phrases n'apparaissent pas sur l'étiquette. C'est pourquoi des phrases ou sigles apparaissant dans ce paragraphe peuvent ne pas apparaître sur l'étiquette.*

### **Type d'utilisation**

: Se reporter à la Fiche Technique Consommable

*Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus, lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.*